



NIGER - LUXEMBOURG

02 • 2022

COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT







Contenu

| 04 | NIGER, VUE D'ENSEMBLE |
|----|---|
| 06 | STRATÉGIES ET PRINCIPES |
| 07 | LE LUXEMBOURG AU NIGER : HISTORIQUE |
| 08 | PROGRAMME INDICATIF DE COOPÉRATION |
| 09 | QUELQUES CHIFFRES-CLÉ |
| 10 | ÉVOLUTION DE LA COOPÉRATION AU NIGER |
| 12 | COOPÉRATION BILATÉRALE |
| 18 | COOPÉRATION MULTILATÉRALE |
| 20 | COOPÉRATION RÉGIONALE |
| 21 | COOPÉRATION AVEC LES ONG |
| 22 | ACTION HUMANITAIRE |
| 23 | FINANCE INCLUSIVE ET SECTEUR PRIVÉ |
| 25 | CONTACTS |

Niger, vue d'ensemble



Indice de développement humain (2020)

24206636

Population (2020)

550 USD

PIB/habitant - PPA (2020)

Taux d'accroissement de la population (2020)

Émission de CO (tonnes métriques/habitant) (2018)

Croissance de la population urbaine (% annuel - 2020)

■ Taux de mortalité infantile, moins de cinq ans (pour 1000) (2019)

Espérance de vie à la naissance (2019)

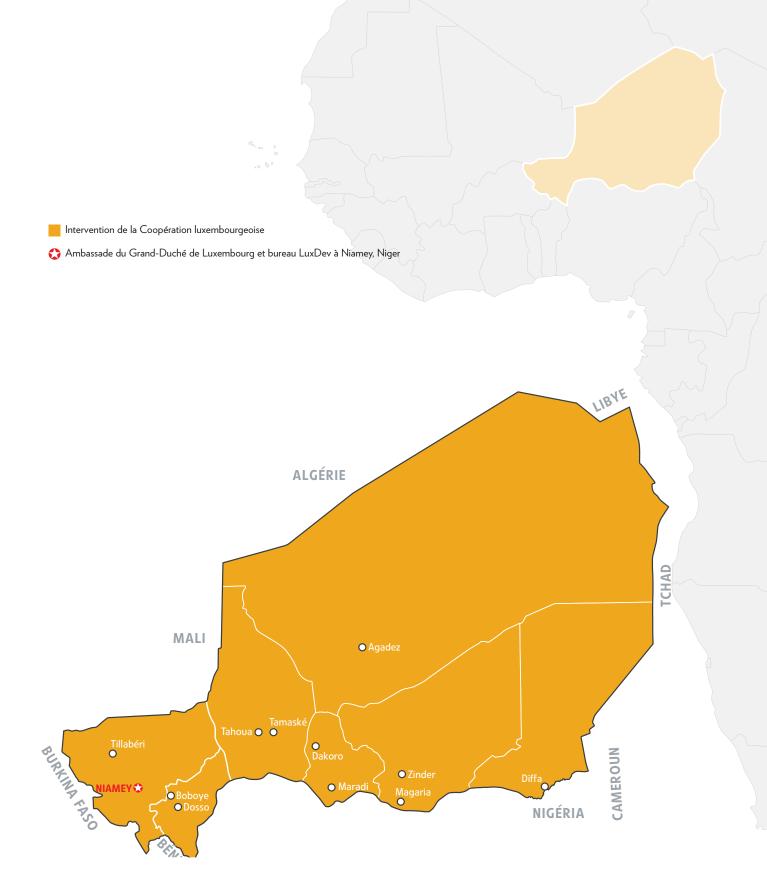
nscription à l'école secondaire (% brut - 2017)

Taux de fertilité chez les adolescents (2019)

Enfants / femme (2019)

12670

Superficie (2018)



La Coopération luxembourgeoise au développement : stratégies et principes



OBJECTIF

La Coopération luxembourgeoise se place résolument au service de l'éradication de la pauvreté.

ACTIONS



Les actions de la Coopération luxembourgeoise se conçoivent dans l'esprit du développement durable dans ses aspects économiques, sociaux et environnementaux. Elles s'inscrivent dans la réalisation de l'Agenda 2030 des Nations unies, ses 17 Objectifs de développement durable et le principe de « ne laisser personne pour compte ».

- promotion d'approches multi-partenariales (ODD 17);
- renforcement de capacités à tous les niveaux;
- promotion de l'innovation pour l'atteinte de résultats de développement concrets;
- qestion axée sur les résultats et la performance, transparence et redevabilité;
- flexibilité et réactivité en fonction des contextes, surtout en temps de crise.

THÈMES PRIORITAIRES

- accès à des services sociaux de base de qualité;
- intégration socio-économique des femmes et des jeunes ;
- croissance durable et inclusive;
- gouvernance inclusive.

DIMENSIONS TRANSVERSALES

- droits de l'homme :
- égalité et équité entre les genres ;
- durabilité environnementale.

CONCENTRATION DE L'AIDE POUR MAXIMISER SON IMPACT

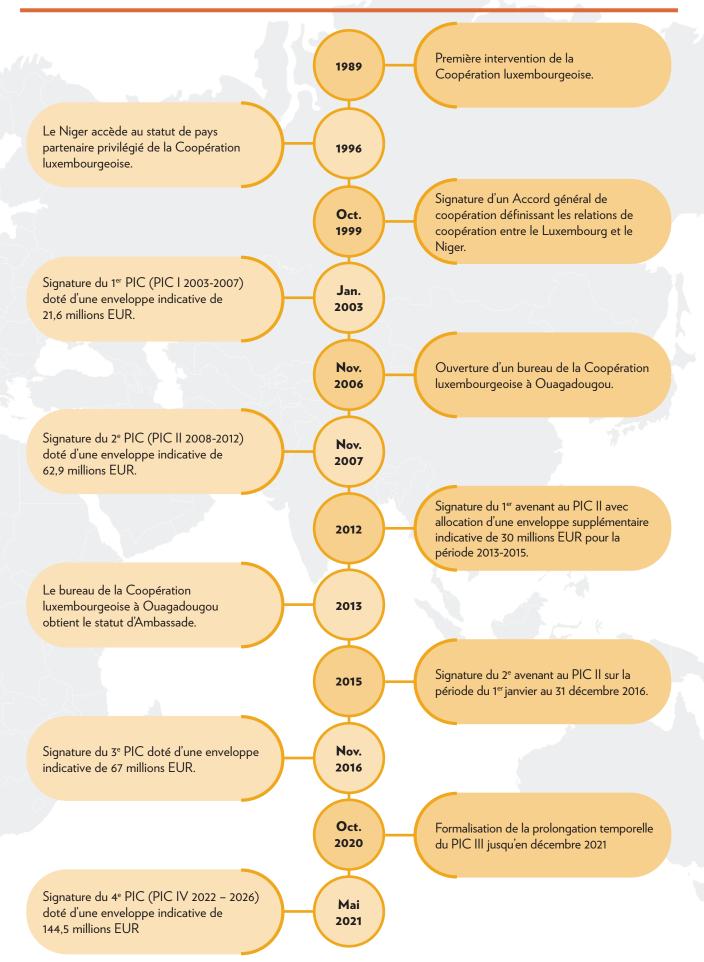
- nombre restreint de pays partenaires, en particulier en Afrique de l'Ouest et sa zone sahélienne, et engagement sur le long terme;
- concentration sectorielle sur les domaines où le Luxembourg dispose d'une expertise ou d'un avantage comparatif spécifique (p.ex. centre financier international, TIC, gestion de données);
- approche partenariale pour la définition des Programmes indicatifs de coopération (PIC);
- alignement sur les principes de l'efficacité du développement.

AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT (APD)

- 1% de son RNB consacré à l'aide publique au développement, depuis 2009;
- 100 % de son APD sous forme de dons et à caractère non-liée;
- mise en œuvre selon une approche partenariale, par les instruments de la coopération bi- et multilatérale, la coopération avec les ONG et de l'appui aux programmes;
- comprend un volet d'action humanitaire se déclinant à travers : l'aide d'urgence en réponse aux crises et catastrophes et à des conflits violents, la transition, la prévention et la résilience.

Fiabilité | Engagement | Compétence

Le Luxembourg au Niger: historique



Le 3^e Programme indicatif de coopération entre le Niger et le Luxembourg (2016 – 2021)

SIGNATURE DU PIC

Signé en novembre 2015, le troisième Programme indicatif de coopération (PIC III) entre la République du Niger et le Luxembourg couvrait initialement la période 2016 - 2020 et a été prolongé jusqu'en 2021.

BUDGET

Le budget indicatif initial du PIC III de l'ordre de 67 millions EUR a connu plusieurs augmentations et se situe à 115 millions EUR en 2020.

THÈMES PRIORITAIRES



Éducation de base et formation professionnelle et technique



Eau et assainissement



Développement agricole durable

ZONE DE CONCENTRATION ET ACTEURS

Le PIC III s'inscrit dans une approche globale au sens où les appuis aux secteurs et thèmes prioritaires se déploient sur la totalité du territoire.



Ministère d'ancrage politique : ministère des Affaires étrangères, de la coopération, de l'intégration africaine et des Nigériens à l'extérieur



Agence d'exécution : LuxDev



REVUE À MI-PARCOURS

- mise en place du Fonds commun sectoriel pour l'éducation (FCSE);
- la gouvernance et les capacités de pilotage et de gestion de l'enseignement et de la formation professionnels et techniques sont améliorées aux niveaux, national, régional et local;
- 9 573 jeunes ont été formés sur les maillons production et transformation agricoles parmi lesquels les femmes représentent 55 %. Le programme a également subventionné 2 519 dossiers de promoteurs dont 42,5 % de dossiers féminins ;
- opérationnalisation du Mécanisme commun de financement (MCF), dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, auquel contribuent également le Danemark et l'État nigérien

Quelques chiffres-clé

1. Coopération bilatérale

| Durée | Titre | Exécution | Part LU EUR |
|-------------|--|----------------------------|----------------|
| 2016 - 2022 | Appui au programme sectoriel de l'éducation et de la formation, A-PSEF | LuxDev | 13 300 000 |
| 2016 - 2022 | Éducation et formation professionnelle et technique | LuxDev | 19 700 000 |
| 2016 - 2022 | Programme d'appui au développement agricole durable dans la région de Dosso, Phase II | LuxDev | 21 590 000 |
| 2016 - 2022 | Programme d'appui au secteur eau et assainissement – Phase III - PASEHA 3 | LuxDev | 42 861 126 |
| 2019 - 2022 | Appui au renforcement des capacités de la chaîne des dépenses publiques dans les régions de Zinder et de Diffa | LuxDev | 2 717 179 |
| 2016 - 2021 | Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNPGCA) | Gouverne- ment nigérien | 5 000 000 |

2. Coopération multilatérale

| Durée | Titre | Exécution | Part LU EUR |
|-------------|---|-----------|----------------|
| 2016 - 2021 | Programme d'appui à l'intégration des droits de santé des adolescentes et de la maîtrise de la croissance démographique | UNFPA | 6 749 320 |
| 2013 - 2021 | Partenariat sur la couverture sanitaire universelle | OMS | 20 000 000* |
| 2020 - 2022 | Investir en faveur de la nutrition au cours des 1 000 premiers jours pour un avenir meilleur au Niger | UNICEF | 5 000 000 |

^{*} Budget total, y inclus Niger

3. Coopération régionale

| Durée | Titre | Exécution | Part LU EUR |
|-------------|---|------------|----------------|
| 2021 - 2026 | FEVE Impulse | Enda Santé | 5 502 301* |
| 2016 - 2023 | Centre d'assistance technique dans le domaine du renforcement des capacités de gestion macro-économique | FMI | 2 500 000* |

^{*} Budget total, y inclus Niger

4. ONG

| Durée | Titre | Domaines d'intervention priori- taires | Budget total MAEE EUR |
|-------------|--|---|--------------------------|
| 2021 - 2025 | Accord-cadre Fondation CARITAS Luxembourg | Sécurité alimentaire et production agricole | 474 273 |
| 2020 - 2023 | Accord-cadre CARE in Luxembourg | Santé, sanitaire, assainissement, développement agricole | 1 466 945 |
| 2020 - 2022 | Accord-cadre Aide internationale Croix Rouge luxembourgeoise | Logement, assainissement, prévention de catastrophes | 483 612 |
| 2019 - 2021 | Accord-cadre SOS Faim | Services financiers agricoles, coopératives agricoles, participation démocratique | 2 952 750 |
| 2022 - 2025 | Accord-cadre Guiden a Scouten fir eng Welt | Enseignement, éducation, formation professionnelle, médias | 471 370 |
| 2018 - 2022 | Accord-cadre Handicap International Luxembourg | Équipement scolaire et formation | 788 000 |
| 2022 - 2026 | Accord-cadre SOS Villages d'Enfants Monde | Services sociaux de base, droits de la personne, formation professionnelle | 1 949 384 |

5. Action humanitaire

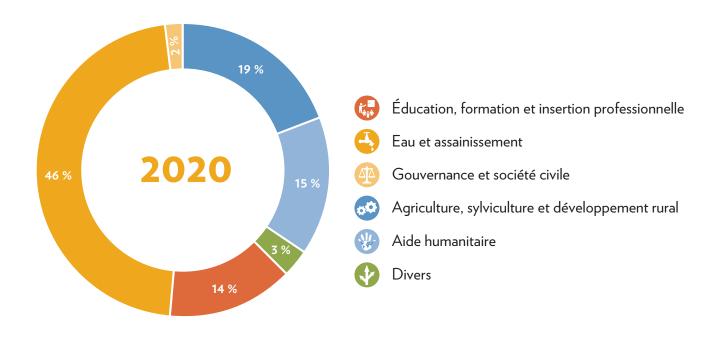
| Durée | Donas | Titre | |
|-------|-------------|-----------------------------|------------|
| | Duree | Titre | total EUR |
| | 2017 - 2021 | Action humanitaire au Niger | 15 000 000 |

6. Finance inclusive et secteur privé

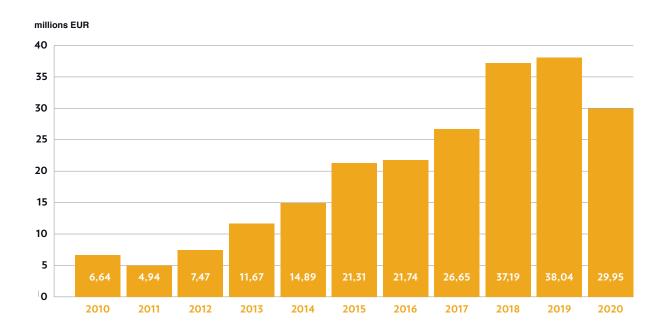
| Durée | Titre | Organisation | Budget total EUR |
|-------------|--|---|--------------------|
| 2009 - 2022 | Cadre intégré renforcé de l'OMC | OMC | 9 000 000* |
| 2016 - 2023 | Business Partnership Facility | BPF/Secteur privé | 1 000 000 / année* |
| 2016 - 2023 | Programme d'appui au développement agricole durable dans la région de Dosso - Assistance à deux institutions de microfinance | ADA (Appui au Développement Autonome) | 239 000 |

^{*} Budget total, y inclus Niger

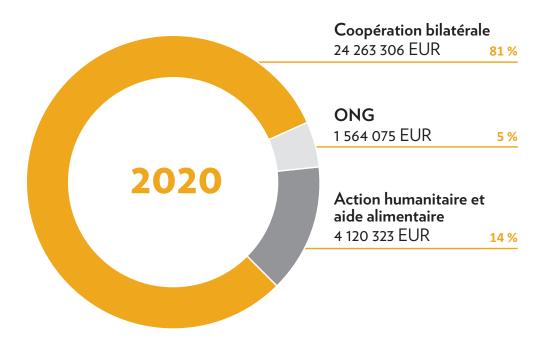
Répartition sectorielle en 2020



Évolution de la mise en œuvre



Répartition de l'APD au Niger en 2020



LuxDev | Appui au programme sectoriel de l'éducation et de la formation, A-PSEF



2016 - 2022

Le programme vient en appui au secteur de l'éducation de base 1 et 2 en s'adossant sur le programme sectoriel de l'éducation et de la formation (PSEF 2014-2024).

Le secteur de l'éducation au Niger a connu des changements substantiels et bénéficié de nombreux appuis qui se sont surtout concrétisés par une amélioration de l'accès à la scolarisation. Faisant suite aux constats de l'analyse sectorielle conduite en 2018 (RESEN), le gouvernement a fait le choix d'un plan de transition triennal 2020-2022 pour asseoir une période de rupture relatif au PSEF initial de 2014-2024.

L'intervention du programme s'aligne sur le processus de décentralisation en cours au Niger, qui a été initié il y a une dizaine d'années et qui repose sur une communalisation intégrale.

Le programme se propose d'appuyer l'opérationnalisation du programme sectoriel afin d'assurer son ancrage efficace et durable en région via un renforcement des capacités institutionnelles. Également, il vise à pallier les manquements dans la qualité de l'éducation et à garantir un meilleur accès équitable à l'éducation de base.

La zone d'intervention du programme est à la fois nationale et régionale. Les actions de renforcement de capacités se concentreront au niveau des ministères en charge de l'éducation de base et leurs démembrements dans les régions.

Des résultats probants ont déjà été atteints depuis le démarrage du programme. Le programme a apporté un appui à la création et à l'opérationnalisation effective du FCSE, outil préférentiel du gouvernement pour la mise en œuvre de la politique sectorielle regroupant les contributions de plusieurs bailleurs.

Ce résultat constitue un fait marquant illustrant un changement de paradigme avec la mise en place des instruments qui devaient mener à une exécution nationale effective (passage de l'approche projet à l'approche programme).

Le deuxième résultat clé du programme a été l'ancrage du PSEF en région à travers la mise en place effective des organes aux niveaux déconcentrés et décentralisés. L'installation de ces organes a permis la mise à disposition des plans régionaux sectoriels en 2018, 2019, 2020 et 2021. En outre, le transfert des ressources aux communes et aux régions se met en place en passant par l'opérateur national désigné par l'État: l'Agence nationale des financements des collectivités territoriales. Pour relever les défis liés à la déconcentration et à la décentralisation, 81% des ressources du FCSE en 2021 sont dédiées aux régions dont 45% aux services déconcentrés, 26% aux collectivités territoriales communes et régions.

Sur l'axe qualité, le programme a accompagné la refonte des curricula des encadreurs des élèvesenseignants et leur formation en général. Pour la dimension du genre, le programme a appuyé les ministères en charge de l'éducation et de la formation à élaborer la Stratégie nationale d'accélération de l'éducation et de la formation des filles et des femmes au Niger. La stratégie entend adopter une approche globale de la situation féminine à l'égard de l'éducation: tous les âges, tous les statuts, toutes les formes d'éducation sont désormais abordées dans une stratégie d'ensemble.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise : 13 300 000 EUR

LuxDev | Appui au programme national de formation et d'insertion professionnelle au Niger, Phase II



2016 - 2022

Confronté au manque de compétences professionnelles adéquates et aux difficultés d'insertion des jeunes dans le marché du travail, l'éducation et formation professionnelle et technique (EFPT) occupe depuis quelques années une place importante dans l'action du gouvernement nigérien. Alors que ce sous-secteur constituait depuis longtemps le « parent pauvre » du système éducatif, il connaît maintenant des progrès importants en matière de capacité d'accueil et d'affectation de ressources.

Le processus de rénovation du pilotage du système n'est toutefois pas encore achevé. Les capacités des acteurs à tous les échelons doivent encore être renforcées et la formation professionnelle souffre toujours d'un déficit d'image auprès de la population et surtout des jeunes. Ce déficit est accentué par les difficultés d'insertion, l'inadéquation de l'offre locale de formation, le peu de relations entre l'école et l'entreprise, ainsi que par le discrédit occasionné par le taux élevé d'inéligibilités relevé au niveau des dépenses exécutées par le ministère en charge de l'EFPT.

L'appui apporté par la Coopération luxembourgeoise au sous-secteur a largement contribué aux évolutions positives du système ces dernières années. Le programme vient en continuité de cet appui en vue d'achever les chantiers engagés et contribuer à apporter une réponse plus adéquate pour le développement de l'emploi et l'insertion économique des jeunes et des jeunes femmes en particulier.

Reposant sur les orientations données en matière d'EFPT par le Programme sectoriel de l'éducation et de la formation (PSEF 2014-2024), la stratégie d'intervention du programme vise à:

- renforcer les capacités de pilotage du sous- secteur (ouverture vers l'environnement économique (secteur privé) et pilotage par la demande et l'insertion);
- accompagner son évolution vers davantage de déconcentration et de décentralisation (fonctionnelle et territoriale);
- diversifier l'offre initiale et continue de formation

tout en améliorant l'accès et la qualité, notamment dans les filières nécessaires au développement rural et à l'insertion socio-économique des jeunes filles et des femmes:

 développer un système d'apprentissage, traditionnel et alterné de qualité.

Elle vise plus spécifiquement les jeunes ruraux et notamment les femmes, en vue de renforcer leurs capacités d'insertion économique, avec un engagement ferme dans le processus de la décentralisation des ressources et des opérations du sous-secteur.

Parmi les principaux résultats probants déjà atteints depuis le démarrage du programme on peut citer :

- l'appui à la création et opérationnalisation du FCSE comme mécanisme financier multi-bailleurs de soutien durable à la politique sectorielle de l'éducation et de la formation;
- la formation initiale professionnalisante (courte durée) de 21 852 jeunes dans le domaine agrosylvo-pastoral;
- la formation en apprentissage de 3 753 jeunes dans les filières agricoles et connexes;
- le perfectionnement de maîtres artisans et la formation de chefs d'établissement;
- la réalisation d'un audit et d'un plan d'institutionnalisation du genre du ministère en charge de l'EFPT et la formation de points focaux/formateurs genre aux niveaux central et déconcentré;
- l'élaboration d'un dispositif de suivi-évaluation intégrant toutes les entités du ministère ;
- l'informatisation du processus d'organisation des examens et concours du ministère;
- l'implantation de la TREE « Formation pour le renforcement de l'autonomie économique des populations rurales » qui est une méthodologie pour guider l'articulation des initiatives en matière de développement local ainsi que l'identification et la mise en œuvre de possibilités de création de revenus.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise : 19 700 000 EUR

LuxDev | Programme d'appui au développement agricole durable dans la région de Dosso, Phase II



2016 - 2022

L'intervention de la Coopération luxembourgeoise au Niger, et en particulier dans la région de Dosso qui vit principalement de l'agriculture et de l'élevage, date du milieu des années 1990.

L'évolution récente du processus de décentralisation a été marquée par la mise en place du Conseil régional de Dosso. Avec le soutien de la Coopération luxembourgeoise, il a développé un plan de développement régional 2016-2021 qui apparaît comme un cadre approprié de développement de la région en cohérence avec les différentes stratégies nationales.

Dans ce contexte, les défis à relever par les différents acteurs du développement agricole durable sont les suivants:

- développer la création de valeur dans les filières agricoles;
- développer les opportunités pour la jeunesse;
- contribuer à la mise en place d'outils de financement de l'agriculture;
- soutenir l'émergence et le développement des capacités des acteurs régionaux et communaux.

L'objectif global de l'appui luxembourgeois dans ce secteur vise à mettre la population nigérienne à l'abri des famines récurrentes, lui garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et améliorer son revenu. L'objectif spécifique du programme est d'augmenter les opportunités économiques pour les jeunes de la région de Dosso dans les métiers liés aux filières agricoles. Cela cadre avec la régionalisation de la stratégie de l'initiative 3N « les Nigériens nourrissent les Nigériens » et avec les problématiques considérées dans le plan de développement régional 2016-2021.

Le programme favorise, grâce à des outils de financement définis dans le cadre de l'initiative 3N tel que le Fonds d'investissement pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (FISAN), l'installation et la réussite des jeunes promoteurs âgés de moins de 35 ans dans les métiers des filières agricoles.

Pour atteindre ses objectifs, l'intervention est organisée autour de trois résultats:

- les capacités des acteurs publics et des organisations professionnelles au niveau central et régional sont renforcées pour le meilleur accomplissement de leur mandat;
- les facilités régionales d'investissement sur les filières porteuses sont mises en œuvre au profit des projets des jeunes;
- l'offre d'encadrement, de conseil et de formation est plus adaptée aux besoins des projets des jeunes.

Des résultats probants ont déjà été atteints depuis le démarrage du programme:

- 11 295 jeunes, dont 59 % de femmes, ont été formés pour un objectif de fin de programme de 11 000 :
- 6 867 projets agricoles ont été appuyés à travers le crédit agricole;
- 68 infrastructures structurantes des filières agricoles (essentiellement des magasins de stockage et des comptoirs de vente) ont été réalisées au profit des jeunes agriculteurs;
- dans le cadre de l'appui à la commercialisation des produits agricoles à travers le désenclavement de zones de production, 24 pistes rurales ont été réhabilités dans le but de faciliter l'écoulement des produits agricoles;
- les travaux de récupération de 7 556 hectares de terres dégradées au profit de 7 700 jeunes agriculteurs (61% de femmes) ont été réalisés.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise : 21 590 000 EUR

LuxDev | Programme d'appui au secteur eau et assainissement – Phase III - PASEHA 3



2016 - 2022

Le PASEHA 3, programme conjoint entre le Luxembourg et le Danemark (via une coopération déléguée attribuant la gestion de la contribution danoise à la Coopération luxembourgeoise), vient en appui au secteur de l'eau et de l'assainissement en se basant sur deux documents cadre du ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA) :

- le projet d'appui institutionnel (PAI) du MHA;
- le programme sectoriel de l'eau et de l'assainissement (PROSEHA) pour la période 2016 2030.

Dans la continuité des deux phases précédentes, le programme a pour objectif global de « garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ». Spécifiquement, le PASEHA 3 vise à contribuer à l'amélioration de l'accès des populations aux services d'eau et d'assainissement pour 752 900 personnes additionnelles en sept ans.

Le PASEHA 3 est fondé sur une logique d'intervention qui s'appuie sur la théorie du changement et qui est centrée sur les droits humains caractérisés par la notion de détenteurs de droits et de débiteurs d'obligations. Cinq résultats alignés sur les cinq sous-programmes du PROSEHA sont intégrés dans le PASEHA 3, à savoir:

- l'accès universel équitable, abordable à l'eau potable en milieu rural est amélioré;
- l'accès universel équitable, abordable à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats en milieu rural est amélioré;
- la connaissance, le suivi et la protection des ressources en eau sont améliorées;
- la gouvernance, le renforcement des capacités nationales et la participation citoyenne du secteur sont renforcés;
- l'accès à l'eau pour tous les usagers de l'espace pastoral est amélioré.

Le sous-programme de renforcement des capacités du PROSEHA se base sur le PAI du MHA, lequel se justifie par:

- les nouvelles directives de l'Union économique et monétaire ouest africaine en matière de finances publiques induisant une nouvelle structuration, des nouvelles responsabilités et des nouveaux outils;
- l'évolution rapide du contexte du secteur en milieu rural (branchements privés, investissement du privé, etc.);
- le transfert des compétences aux collectivités territoriales nécessitant une nouvelle réorganisation pour assurer un service public de l'eau de qualité;
- l'insuffisance du secteur en termes de compétences des acteurs, d'organisation interne, de management, de dispositif de suivi-évaluation, de moyens logistiques et financiers.

Des résultats probants ont déjà été atteints depuis le début du programme. Entre autres, nous pouvons citer:

- la mise en place d'un MCF (instrument financier multi-bailleurs) dans le but de garantir l'efficacité des dépenses sectorielles;
- construction de 160 systèmes d'alimentation en eau potable ce qui correspond à 57 000 ménages qui sont nouvellement desservies par le service basique de l'eau potable en milieu villageois;
- réalisation de 100 puits cimentés et 20 stations de pompage pastorales accompagnées par une intermédiation sociale qui a débouché à la signature de 110 accords sociaux destinés à éviter les conflits autour des nouveaux points d'eau;
- construction de 1300 latrines publiques, certification de 220 villages FDAL (fin de la défécation à l'air libre);
- 131 communes sont dotées de plans locaux eau et assainissement.

Le plan de financement de 68 573 295 EUR est assuré par une contribution du Luxembourg 42 861 126 EUR et de 195 millions DKK (26 236 908 EUR) du Danemark.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise : 42 861 126 EUR

Appui au renforcement des capacités de la chaîne des dépenses publiques dans les régions de Zinder et de Diffa



2019 - 2022

Reflet de sa volonté d'accompagner le processus de décentralisation et de transfert des compétences aux collectivités territoriales, le Luxembourq a décidé de financer un nouveau projet en appui au ministère des Finances, pour un montant avoisinant 2,7 millions EUR. Le projet intervient principalement en appui à la chaîne de la dépense publique dans quatre régions du Niger. Les principales actions du programme sont l'amélioration des conditions de travail des services techniques déconcentrés du ministère des Finances avec notamment des appuis pour la construction et la réhabilitation d'infrastructures, l'acquisition d'équipement et de moyens roulants. Un volet important porte sur le renforcement des capacités organisationnelles et techniques des services régionaux du ministère des Finances.

Des résultats probants ont été déjà atteints depuis le début du programme. Entre autres, nous pouvons citer:

• la réalisation d'un diagnostic et d'un plan de formation en vue du renforcement des capacités des

- acteurs de la chaîne de la dépense publique dans les régions de Agadez, Diffa, Tahoua et Zinder;
- la réalisation de formations au bénéfice des cadres du ministère des Finances et d'autres ministères sectoriels au niveau régional (trois modules dispensés) en collaboration avec l'École nationale d'administration du Niger;
- le démarrage de la construction du bâtiment de Zinder devant abriter les trois services de la chaîne de la dépense au niveau régional et réhabilitation de l'électricité à la direction régionale du Budget de Diffa (travaux en cours de finalisation);
- l'acquisition de véhicules et de motos pour le niveau central et les services régionaux;
- l'acquisition de mobilier de bureau et matériel informatique pour les régions d'Agadez, Diffa, Tahoua et Zinder.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise : 2717 179 EUR

Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNPGCA)



2016 - 2021

Afin d'atténuer les chocs aléatoires sur la production de denrées alimentaires et de contribuer à la prévention de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Niger, le Luxembourg poursuivra dans le cadre du PIC IV (2022-2026) ses appuis pour la réduction des risques relatifs à la sécurité alimentaire à travers des appuis financiers au Fonds commun des donateurs du Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNPGCA). La sécurité alimentaire des populations nigériennes étant de lonque date un des objectifs prioritaires de la lutte contre la pauvreté, l'État nigérien s'est doté du DNPGCA, qui vise la réduction de la fréquence des crises alimentaires, de leurs amplitudes et de leurs conséquences sur les conditions de vie des populations. Il permet en particulier la coordination de toutes les réponses aux crises alimentaires, afin de créer des synergies et des complémentarités entre opérations et de mieux répartir les ressources disponibles en fonction des besoins.

Suite à une urgence alimentaire grandissante, la Coopération luxembourgeoise a contribué un million EUR au Fonds commun des donateurs, fin 2021. En effet, en novembre 2021, les premiers résultats de la campagne agropastorale de 2021 ont été relevé une insécurité alimentaire sévère au sein de la population. La situation sécuritaire continue d'impacter négativement les moyens d'existence des ménages vulnérables touchées par les conflits dans certaines zones localisées du Bassin du Lac Tchad, Liptako Gourma, nord Tahoua et le sud-ouest de Maradi. De plus, des catastrophes naturelles ont fortement impacté les populations. La distribution touchera toutes les populations en insécurité alimentaire sévère localisées dans les zones vulnérables validées par le DNPGCA, c.-à-d. 1 500 000 personnes en insécurité alimentaire sévère, y compris les personnes déplacées internes suite aux chocs sécuritaires et les personnes sinistrées des inondations.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise : 5 000 000 EUR

Programme d'appui à l'intégration des droits de santé des adolescentes et de la maîtrise de la croissance démographique



2016 - 2021

Le Programme d'appui à l'intégration des droits de santé des adolescentes et de la maîtrise de la croissance démographique dans les politiques et les programmes s'inscrit dans le cadre du PIC III (2016-2021) entre le Niger et le Luxembourg. La contribution initiale du Luxembourg s'élevait à hauteur de 4 999 320 EUR. Début 2020, le projet a bénéficié d'une augmentation budgétaire à hauteur de 1 750 000 EUR, ainsi que d'une extension jusqu'en décembre 2021.

Le programme comporte deux composantes: La première appuie le passage à l'échelle de l'initiative « Illimin » et est exécutée sous la tutelle du ministère de la Promotion de la femme et de la Protection de l'enfant. La deuxième composante apporte un appui au ministère de la Santé publique, de la Population et des Affaires sociales en vue de l'institutionnalisation de la maîtrise de la croissance démographique et de l'opérationnalisation du concept de dividende démographique.

Lancée sous la forme d'expérience pilote en 2013 dans quatre régions du Niger (Maradi, Niamey, Tillabéry et Zinder), le Luxembourg appuie l'Initiative ILLIMIN qui vise une masse critique d'adolescentes, dans toutes les communautés des huit régions du Niger et ambitionne d'atteindre environ 250 000 filles de 10 à 19 ans non-scolarisées et déscolarisées, à travers l'acquisition de compétences : compétences de vie courante, santé de la reproduction,

genre et droits humains et capacités financières et formation professionnelle qui sont les domaines clés de formation proposés aux jeunes filles au sein des espaces sûrs. À ce jour, l'initiative Illimin a connu six cycles consécutifs et a permis de mettre en place dans les communautés rurales et urbaines de toutes les régions du Niger 1 580 espaces sûrs et toucher près de 152 000 adolescentes bénéficiaires. Grâce aux connaissances acquises, ces adolescentes sont mieux outillées pour leur autonomisation future aussi bien au plan de leur santé sexuelle et reproductive qu'à celui économique en termes de liberté de choix pour un passage réussi de l'adolescence à l'âqe adulte.

Au niveau des communautés, les chefs traditionnels, les chefs religieux, les parents et les autres détenteurs de pouvoir sont des acteurs d'un changement positif des normes sociales et promeuvent activement les mariages et les grossesses plus tardives dans leur communauté.

Le Luxembourg a d'ailleurs posé un acte majeur en permettant au Gouvernement de disposer en 2019 d'une nouvelle politique nationale de population en vue de faciliter l'intégration du concept de dividende démographique dans les politiques de développement.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise : 6 749 320 EUR

Partenariat sur la couverture sanitaire universelle



2013 - 2021

En dehors des projets multi-bi dans le cadre du PIC, la Coopération luxembourgeoise soutient le programme du Partenariat sur la couverture sanitaire universelle à travers l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et en collaboration avec huit autres donateurs, dont le but est l'instauration de la couverture sanitaire universelle en garantissant l'accès aux soins de qualité et financièrement abordables à tous. Actuellement, 114 pays bénéficient du partenariat sur la couverture sanitaire universelle, et le Luxembourg soutient dans ce cadre ses pays partenaires, à savoir le Cabo Verde, le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Laos.

Le partenariat sur la couverture universelle, dont la troisième phase du soutien du Luxembourg a été clôturée en 2021, vise à renforcer la capacité des pays en voie de développement et mettre en œuvre des politiques, stratégies et plans de santé solides

et complets promouvant la couverture sanitaire universelle. Le programme est adapté aux besoins des différents pays et, de par son approche partenariale, facilite le partage de leçons apprises et les échanges Sud-Sud. Les partenaires principaux pour la mise en œuvre sur le terrain sont les ministères de la Santé ainsi que d'autres partenaires nationaux et internationaux. Une reconduction du soutien de la Coopération luxembourgeoise dans le cadre d'une quatrième phase sur la période 2022 à 2024 est actuellement en cours de négociation.

Le soutien technique de la partie luxembourgeoise à ce programme est assuré par cinq experts siégeant au sein des bureaux de l'OMS dans les pays en question. Un nouvel expert pour le Niger a été recruté en 2020.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise : 20 000 000 EUR

UNICEF - Investir en faveur de la nutrition au cours des 1000 premiers jours pour un avenir meilleur au Niger



2020 - 2022

Compte tenu de la volonté du gouvernement du Niger, ainsi que l'engagement du Luxembourg au Niger à lutter contre la pauvreté, et au vu de l'ampleur du problème de la malnutrition chronique des enfants dépassant le seuil mondial de l'OMS de situation critique, le Luxembourg soutient financièrement l'UNICEF à hauteur de 5 000 000 EUR afin d'améliorer la disponibilité et l'utilisation des interventions en nutrition à fort impact. Les principales actions du projet financé concernent :

 la prise en charge des cas de malnutrition aigüe sévère, le renforcement des pratiques d'alimentation des nourrissons et jeunes enfants; la prévention et le contrôle des carences en micronutriments.

Les capacités des niveaux central et décentralisé sont appuyées dans la mise en œuvre de la politique nationale de la sécurité alimentaire, les structures sanitaires sont accompagnées et enfin le renforcement des capacités des acteurs communautaires pour fournir un service de promotion et de conseil en nutrition de qualité aux adolescentes et aux femmes en âge de procréer.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise : 5 000 000 EUR

ENDA Santé - FEVE Impulse



2021 - 2026

La quatrième phase de ce projet portant sur la lutte contre le Sida et mis en œuvre par le réseau international ENDA-Santé avec l'assistance technique de l'ONG luxembourgeoise Stop Aids Now/Access a.s.b.l, est calqué sur l'initiative 95-95-95 d'ONU-SIDA. Le programme « Frontières et vulnérabilités au VIH/SIDA en Afrique de l'Ouest (2021 – 2026) » est le seul à l'échelle sous-régionale qui s'adresse aux

populations les plus vulnérables et marginalisées dans les régions transfrontalières entre huit pays, à savoir, le Sénégal, le Burkina Faso, le Cabo Verde, la Gambie, la Guinée-Bissau, la Guinée, le Mali et le Niger.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise : 5 502 301 EUR

FMI - Centre d'assistance technique dans le domaine du renforcement des capacités de gestion macro-économique



2016 - 2023

Depuis 2016, le ministère des Affaires étrangères et européennes et le ministère des Finances appuient le centre régional d'assistance technique du FMI en Afrique de l'Ouest avec une enveloppe totale de 5 millions EUR. L'assistance technique se concentre sur le renforcement des capacités de gestion macro-économique afin de permettre aux huit pays

de l'UEMOA de mettre en œuvre des politiques de stabilité financière et de promotion de la croissance et d'atteindre leurs objectifs en matière de réduction de la pauvreté.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise : 2 500 000EUR

Projets de coopération des ONG

Les ONG de développement suivantes, Fondation Caritas Luxembourg, Care in Luxembourg, SOS FAIM, Guiden a Scouten fir eng Welt, Handicap International Luxembourg, SOS Villages d'Enfants Monde mettent en œuvre des activités au Niger dans les secteurs agricoles (développement agricole, production agricole, services financiers agricoles), la politique de la gestion administrative, la formation du personnel de santé, l'assainissement, la nutrition de base, l'éducation sanitaire, l'aide plurisectorielle pour les services sociaux de base, les

intermédiaires financiers dans le secteur formel et informel, l'éducation, les équipements scolaires, et la formation professionnelle.

Par ailleurs, SOS Faim, ECPAT et l'Aide internationale de la Croix-Rouge luxembourgeoise y mènent des projets régionaux dans le secteur des coopératives agricoles, des services sociaux et de la prévention des catastrophes et préparation à leur survenue.

En janvier 2022, le budget total multiannuel part MAEE de ces projets est de 8 586 335 EUR pour la période 2018 – 2026. Le taux de cofinancement est de 80%.

Action humanitaire au Niger

2017 - 2021

Depuis juin 2017, un terminal satellitaire de emergency.lu a été installé en vue de soutenir le Refugee Telecommunications Sector du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR). Par le biais du terminal installé dans l'enceinte du UNHCR à Diffa, emergency.lu fournit ainsi de la connectivité internet au UNHCR et ses partenaires dans des camps des réfugiés à Diffa. Les allocations pour des opérations humanitaires s'élevaient à environ 1 600 000 EUR en 2017.

Les contributions pour 2018 ont vu une hausse de plus de 40 % pour dépasser un total de 2 300 000 EUR, notamment par des financements au PAM, au CICR, la Fondation Caritas Luxembourg, Care in Luxembourg et la Croix-Rouge luxembourgeoise. Le partenariat humanitaire bilatéral avec le ministère de l'Action humanitaire du Niger a vu une augmentation considérable dans son financement. La 2° phase du partenariat, financée à hauteur de 250 000 EUR, visait la réduction des risques liées à l'inondation.

Le soutien financier aux opérations humanitaires au Niger a été revu à la hausse en 2019 pour atteindre un seuil de 2 600 000 EUR. Le partenariat avec le ministère de l'Action humanitaire a été reconduit en 2019 et 2020 et il a été alloué une contribution supplémentaire en 2020 pour sa réponse à la Covid-19.

En 2020, un nouveau programme pluriannuel de renforcement de la résilience des communautés déplacées, réfugiées, retournées, et hôtes vulnérables dans la commune de Maïné-Soroa, région de Diffa, a été mis en place par la Croix-Rouge luxembourgeoise. Le montant alloué pour l'année 2020 était de 670 000 EUR. En 2021, une 2^e tranche de

120 000 EUR a été payé en 2021. Pour une première fois les opérations du UNHCR au Niger ont été soutenues à hauteur de 250 000 EUR. Une autre nouveauté dans le partenariat avec le UNHCR était la mise en place d'un programme de santé mentale et de soutien psycho-social des personnes déplacées par les conflits multidimensionnels. Pour soutenir la réponse à la Covid-19 du CICR au Niger, le Luxembourg a alloué des fonds supplémentaires au CICR à hauteur de 750 000 EUR. Le montant total alloué en 2020 pour les opérations au Niger dépassait les 4 000 000 EUR.

L'année 2021 était marquée par l'initiation d'un nouveau programme pluriannuel du CICR en matière d'eau et habitat pour la durée de 2021 à 2023. Réparti sur les trois ans, un montant de 6 640 000 EUR sera utilisé pour améliorer entre autres l'accès à l'eau potable dans la région de Diffa. D'autant plus un projet de pilotage sur l'urgence pluriannuel a été lancé en 2021 ensemble avec la Croix-Rouge luxembourgeoise. Cette stratégie d'intervention pluriannuelle permet à la fois de répondre d'une façon plus efficace et efficiente aux besoins, les plus urgents en habitat humanitaire et assainissement dans les régions affectées par les conflits et inondations et à renforcer durablement les capacités de préparation et de réponse aux catastrophes de la Croix-Rouge nigérienne. La première phase de ce projet a été financé avec 880 000 EUR. Le total des contributions luxembourgeoises aux opérations humanitaires au Niger en 2021 s'élevait à près de 4 500 000 EUR.

> Budget action humanitaire 2017 – 2021 : 15 millions EUR

Business Partnership Facility

2016 - 2023

La Business Partnership Facility (BPF) est un outil de la Coopération au développement luxembourgeoise qui vise à encourager le secteur privé luxembourgeois et européen à s'associer avec des partenaires dans les pays en développement pour mettre en place des projets commerciaux durables.

Ainsi, les projets sélectionnés dans le cadre de la BPF adressent la création de solutions durables et innovantes, avec un accent sur les aspects circulaires et digitaux, avec une forte dimension de partenariat dans le but de promouvoir un transfert mutuel d'expertise et de connaissances. Ainsi, les projets retenus

contribuent à la mise en œuvre de projets démontrant une vision responsable sur le plan social et environnemental.

Dotée de 1 000 000 EUR par an, elle cible entre autres les pays partenaires du Luxembourg, dont le Niger. Jusqu'à présent, deux projets dans les domaines du *Space for Development* (Assurances à l'aide de *blockchain* et une modélisation du fleuve Niger) ont bénéficié d'un cofinancement de la BPF.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise : 1000 000 EUR par année

Cadre intégré renforcé de l'OMC

2009 - 2022

Le Cadre intégré renforcé (CIR) est un programme multi-donateurs de l'Organisation mondiale du commerce, qui aide les pays les moins avancés à jouer un rôle plus actif dans le système commercial multilatéral. Tandis qu'un soutien au niveau de la capacité institutionnelle et de la gouvernance

est fourni, le CIR soutient également les secteurs identifiés comme prometteurs, notamment celui du commerce lié aux filières agricoles.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise : 9 000 000 EUR

Aide au développement autonome (ADA)

2018 - 2025

Une étude de faisabilité a été menée en août 2014 en vue d'analyser les opportunités de marché et de synergie entre la microfinance et les secteurs de la formation professionnelle avec comme objectif de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes au Niger à travers l'offre de services financiers et non financiers adaptés. C'est l'IMF ASUSU qui avait été retenue pour mettre en œuvre le projet. ADA est donc entrée au Niger par ce projet pilote pour une durée de trois années (2015-2017). Le budget global de 360 038 EUR a été cofinancé par les trois contributeurs : ADA, Rotary et ASUSU.

Dans le cadre du programme NIG/025 qui a démarré ses activités le 1^{er} octobre 2016, ADA est intervenue à partir de 2020 pour apporter une assistance à deux IMF avec pour objectif l'extension de la fourniture de services financiers agricoles dans la région de Dosso.

Contribution MAEE (dépenses hors ETP) : 116 500 (2020) 122 500 EUR (2021)

Contacts

Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Niamey

Georges Ternes

Ambassadeur (résident à Dakar) Envoyé spécial pour le Sahel

Eric Dietz

Chargé d'affaires a.i.

Boulevard Mali Béro, Rue IB-67 Issa Beri BP 13 254 Niamey NIGER

Email: niamey.amb@mae.etat.lu

Tel: (227) 20 35 39 50

Bureau de LuxDev au Niger

Lyn Voegele

Représentante résidente Niger

Bureau Niger

Bd Mali béro, Rue IB-67 Issa Beri

B.P. 13254 Niamey NIGER

Email: office.niger@luxdev.lu Tel: (227) 20 75 21 75

www.luxdev.lu

Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire, ministère des Affaires étrangères et européennes

Sophie Schram

Attachée de légation Desk Niger

6, rue de la Congrégation L-1352 Luxembourg LUXEMBOURG

Email: sophie.schram@mae.etat.lu

Tel: (352) 247 82480

www.gouvernement.lu/cooperation

LuxDev siège

Christine Omes

Conseillère programmes - Afrique

Yves Dublin

Chargé programmes - Afrique

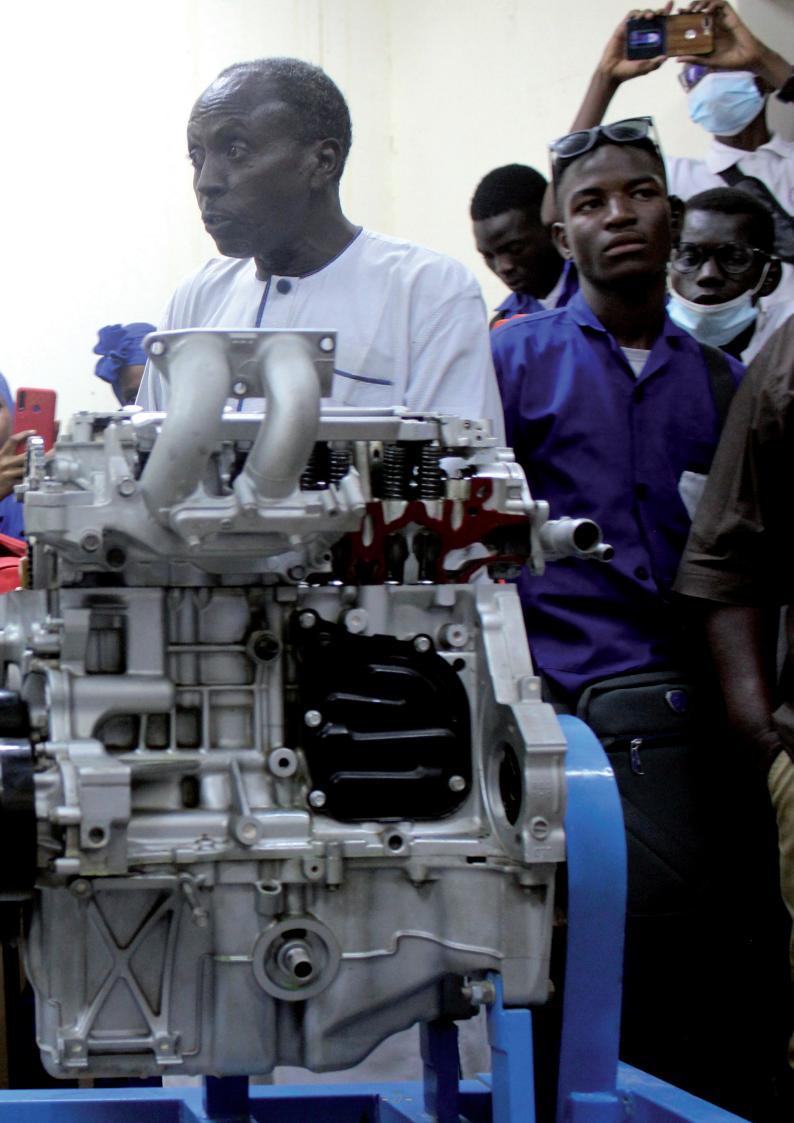
10, rue de la Grève

B.P. 2273

L-1022 Luxembourg, LUXEMBOURG

Email: omes@luxdev.lu
Tel: (352) 29 58 58 262
Fax: (352) 29 58 58 200
Email: dublin@luxdev.lu
Tel: (352) 29 58 58 220







Direction de la coopération au développement

www.cooperation.gouvernement.lu



facebook.com/MAEE.Luxembourg



twitter.com/mfa_lu